

# DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE GARDERIE DU SOIR 2022-2023

CENTRE SOCIAL-MPT CORDERIE ST VICTOR



Autre activité pratiquée par l'enfant: .....

Saisie le

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Age : ..... Fille  Garçon

Adresse de la famille : .....

C P : ..... Ville : ..... Quartier : .....

École fréquentée : ..... Classe : .....

N° Sécurité Sociale : ..... N° CAF : .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

**Référent 1, lien de parenté :** .....

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Tél Portable : ..... E-mail : .....

Situation professionnelle : Au foyer  Etudiant(e)  Salarié(e)  Sans emploi  Retraité

Profession : ..... CSP : ..... N° allocataire CAF : .....

**Référent 2, lien de parenté :** .....

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Adresse si différente : .....

Tél Portable : ..... E-mail : .....

Situation professionnelle : Au foyer  Etudiant(e)  Salarié(e)  Sans emploi  Retraité

Profession : ..... CSP : .....

Situation familiale : Vie maritale  Marié  Célibataire  Divorcé/séparé  Pacsé

**Autre personne à contacter et /ou autorisée à venir chercher l'enfant en cas d'urgence :**

Nom / Prénom : .....

Lien de parenté : ..... Tél : .....

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e).....autorise l'équipe du centre social corderie (\*) *cocher les cases correspondantes* :

- A prendre toutes initiatives en cas d'urgence, y compris de permettre l'hospitalisation ou l'intervention médicale de mon enfant par les services compétents.
- A filmer ou photographier mon enfant dans le cadre de son activité et ne pas en interdire la diffusion dans le journal ou page FB du centre ou pour une exposition photo.
- A accompagner mon enfant à son activité, à partir de 16h30 et je m'engage à le récupérer à la fin du créneau

J'autorise mon enfant.....à rentrer seul après son activité : OUI  NON





# Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT Périscolaire : Garderie du Soir

### ADHESION A L'ASSOCIATION EPISEC

Pour la saison 2022/2023 (du 1 septembre 2022 au 7 juillet 2023) le montant de l'adhésion a été fixé en Assemblée Générale.

Ainsi le montant de l'inscription s'élève à :

- 18 euros pour une inscription Individuelle
- 25 euros pour une inscription Familiale (à partir de deux personnes)

## I - MODALITES DE FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE 3/11 ANS

### 1 – Inscriptions et paiements

Le dossier d'inscription comprend :

- Dossier d'inscription dûment rempli
- Une photo de l'enfant
- Le règlement de fonctionnement du centre de loisirs signé
- Votre attestation de quotient familial CAF à jour obligatoire

Les inscriptions se font minimum par mois et doivent être enregistrées au minimum 8 jours avant la période concernée. Aucune inscription de dernière minute, ne pourra être prise en compte.

L'inscription sera validée sur présentation du dossier administratif complet et le règlement effectué (Carte bancaire, Espèces, Chèques, ANCV, CESU acceptés).

### 2 – Absences

En cas d'absence, aucun remboursement ne sera accordé. Un avoir pourra être accepté pour les cas précis cités ci-dessous :

- Maladie à partir de 3 jours d'absences consécutifs, sur présentation d'un certificat médical ;
- Annulation ou changement de dates, minimum 10 jours avant la date souhaitée ;

**Attention** : les avoirs devront être soldés dans les 2 mois qui suivent l'annulation et avant fin juin 2023.

### 3 – Accueil et Horaires

La garderie périscolaire accueille des enfants de 3 à 11 ans autour d'activités ludiques et artistiques les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir hors périodes de vacances scolaires.

Les horaires d'accueil sont de 16h30 à 18h le soir après la classe en période scolaire, les animateurs de l'accueil périscolaire prendront en charge les enfants à leur sortie de classe à 16h30.

Les parents doivent venir les récupérer à 18h au plus tard.

Les animateurs prendront en charge les enfants dès la sortie des écoles de la Corderie, les enfants en grande section de l'école Sainte Catherine scolarisés dans les locaux de l'école de la Corderie et ceux du groupe scolaire ISM.

Tout retard exceptionnel devra être immédiatement signalé au centre. Tout retard sera facturé 3.50 euros par demi-heure supplémentaire.

- En cas de retard non justifié, et conformément à la loi liée à la protection des mineurs, le commissariat de police pourra être contacté.
- A compter du troisième retard, les enfants ne seront plus acceptés.

Pour des raisons d'organisation le directeur de l'accueil de loisirs se réserve tout droit d'accepter ou refuser un enfant en dehors des horaires prévus (il en est de même pour récupérer un enfant).

Les enfants peuvent être remis à une tierce personne sous réserve que celle-ci soit désignée par les représentants légaux sous forme d'autorisation écrite (mention sur le dossier d'inscription) et qu'elle justifie de son identité (pièce d'identité) au moment de récupérer l'enfant.



Maison Pour Tous Centre social Corderie St Victor - EPISEC  
33, bd de la Corderie 13007 Marseille  
Tel : 04 91 01 56 20  
mpt.corderie@episee.fr





# Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



## II – TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 3/11 ANS

ACCUEIL	TARIFS
PERISCOLAIRE (SOIREES de 16h20 à 18h)	QF Inférieur à 400€ = 3€00 par jour QF à partir de 400€ = 3,50€ par jour

Pour les non-allocataires le tarif appliqué sera de 3,50€

Les tarifs du périscolaire seront réactualisés en janvier et Juin en cas de changement de quotient en cours d'année

## III – HYGIENE ET SANTE

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel (fièvre, maux divers, poux) ne peuvent être accueillis à la garderie.

Si un problème de santé se révèle au cours de l'accueil, nous contacterons les responsables légaux. En cas d'accident, même bénin, le centre fera appel aux pompiers, seuls habilités à intervenir et évaluer la nécessité ou non d'un transport vers l'hôpital le plus proche.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accepté au sein de la structure. De plus, un certificat de non-contagion devra être remis au directeur de l'ACM avant d'accepter à nouveau l'enfant.

Les allergies ou tout autre aspect relatif à la santé de l'enfant ainsi que les régimes alimentaires doivent être spécifiés dans le dossier et au directeur.

## IV – DIVERS

Nous nous réservons le droit de procéder à une exclusion en cas d'attitude irrespectueuse envers un membre de l'équipe du centre ou d'un adhérent.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol des biens des adhérents

Nom Prénom : .....

Fait à Marseille le

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)



Maison Pour Tous Centre social Corderie St Victor - EPISEC  
33, bd de la Corderie 13007 Marseille  
Tel : 04 91 01 56 20  
mpt.corderie@episee.fr

